



Année 2025/2026

LAP Nevers - SEMESTRE 5

CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION



Année 2025/2026

LAP Nevers - SEMESTRE 5

CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION

LUNDI 15/12			MARDI 16/12	MERCREDI 17/12		JEUDI 18/12	VENDREDI 19/12
L1	L2	LAP	LAP	L2	LAP	LAP	
09h-11h Histoire des sources du droit	09h-12h Histoire du droit des obligations	09h-11h Questions sociales	09h-12h Droit Administratif	09h-12h Culture générale et juridique	09h-10h30 Droit de l'UE	09h-10h Economie Générale	
					+ 30 min	+ 20 min	
		+ 40 min				112	112
CM+110/112	+ 1h00	CM	+ 1h00	+ 1h00			
	CM+110/112		CM	110/112			
14h-16h Introduction historique au droit privé	14h-14h40 Histoire du droit admin	14h-16h Anglais	14h-16h Droit constitutionnel				
	+ 40 min	CM+110/112					
CM+110/112		CM	CM				
Surveillances			Surveillances	Surveillances		Surveillances	Surveillances
<u>Matin</u> :			<u>Matin</u> :	<u>Matin</u> :		<u>Matin</u> :	<u>Matin</u> :
Mme Ulrich 110/112 Mme Lemonnier CM				Mme Marceau 110/112			
<u>Après-midi</u> :			<u>Après-midi</u> :	<u>Après-midi</u> :		<u>Après-midi</u> :	<u>Après-midi</u> :
Mme Ulrich 110/112 Mme Lemonnier CM							
Règlementation des examens : 1. <u>Les candidats sont convoqués 30 mn avant le commencement des épreuves.</u> Ils doivent être présents 30 mn avant les horaires ci-dessus. 2. L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat après l'ouverture de la ou les enveloppes contenant les sujets : <u>aucune exception n'est tolérée.</u> 3. Les sujets sont distribués face contre table et ne peuvent être retournés tant que le responsable de salle n'a pas indiqué le commencement de l'épreuve. 4. Les candidats cessent de composer sitôt que le responsable de salle a signalé la fin de l'épreuve. En vue d'assurer l'effectivité de cette règle, il est recommandé aux responsables de salles d'exiger des candidats qu'ils se lèvent à ce signal. Le 17/11/2025 La responsable de la scolarité Maud Le Barbanchon							
CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION							